

Allianz Convertible Bond - WT - EUR

Fonds d'emprunts obligataires ciblant l'Europe

Allianz 
Global Investors

Morningstar Rating™¹

★★★★★ Notations selon 31/3/2020

Objectif d'investissement

Le Fonds investit essentiellement en emprunts obligataires, et principalement en titres négociés en Europe. Il peut investir jusqu'à 20 % de son actif en emprunts obligataires des pays émergents. Des actions peuvent être acquises dans le cadre de l'exercice de droits de conversion et d'option. L'objectif d'investissement consiste à générer une appréciation du capital supérieure à la moyenne sur le long terme.

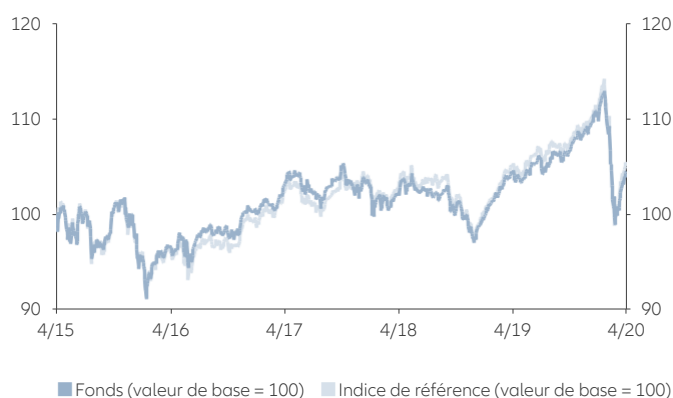


Gérant

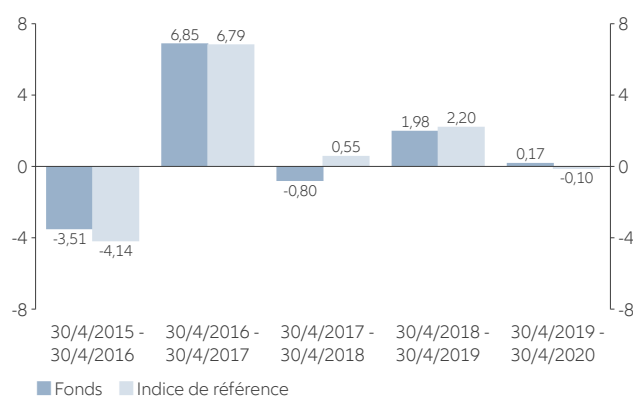
Tristan Gruet
(depuis 31/1/2012)

Performance

sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Historique de performance (%)²

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2015	2016	2017	2018	2019
Fonds	-3,61	3,76	-5,29	-2,02	0,17	1,34	0,44	4,48	0,88	16,95	2,59	8,11	0,13	2,62	-5,27	11,41
Indice de réf.	-3,69	4,02	-4,84	-2,13	-0,10	2,67	0,88	5,10	1,00	18,01	2,74	7,60	-0,41	3,53	-4,89	11,44

Le fonds en bref

ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU0709024276 / A1J PNM
Indice de référence	Exane Europe Convertible Bond Index
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Gestionnaire de fonds	Allianz Global Investors GmbH, succursale en France
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch
Date de lancement	14/3/2014
Actifs sous gestion	644,09 millions EUR
Actifs nets de la part	231,28 millions EUR
Clôture de l'exercice	30/9/
Capitalisation des revenus au 31/12/2017	1,764 EUR
Montant min. d'investissement (VP)	10 000 000 EUR
Autorisation de commercialisation	AT, CH, CL, DE, FR, GB, LU, NL, PL

Ratios risque / bénéfice

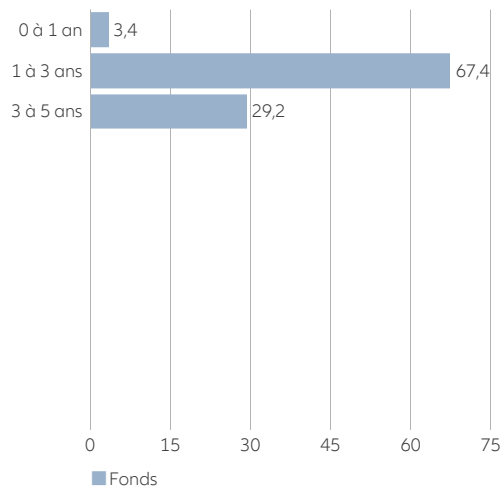
	3 ans	5 ans
Alpha (%)	-0,44	-0,12
Bêta	1,00	1,02
Coefficient de corrélation	0,98	0,98
Ratio d'information	-0,31	-0,08
Ratio de Sharpe ³	0,12	0,17
Ratio de Treynor	0,79	1,14
Tracking error (%)	1,40	1,45
Volatilité (%) ⁴	6,53	6,73

Sensibilités en fin de mois

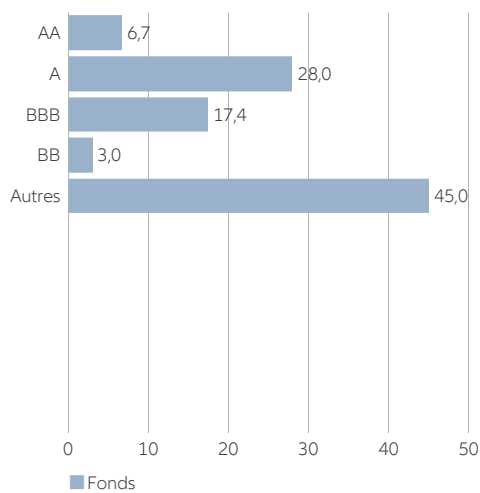
Delta (%) ⁵	0,33
------------------------	------

Structure du fonds ⁶

par duration en % (exprimé en fonction de la duration)



par notations financières en % (exprimé en fonction de la duration) ⁷



Chiffres-clé du portefeuille

Maturité effective (%)	1,68
Rendement nominal moyen (%)	0,44
Rendement actuariel le plus défavorable (%) ⁸	-0,10
Rating moyen	A-

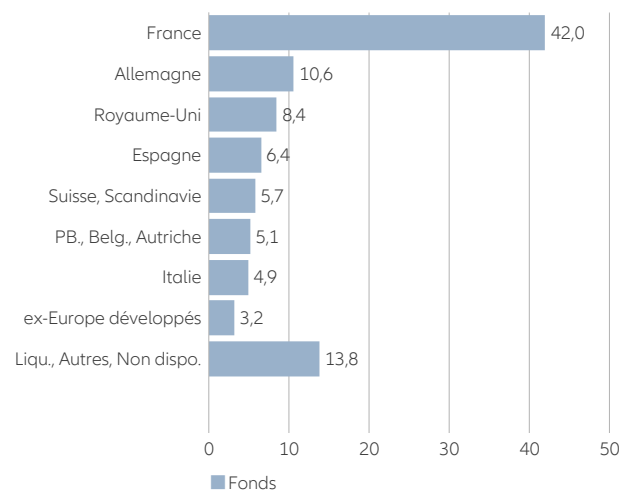
Structure des coûts

Commission forfaitaire en % p.a. ⁹	0,55
TFE en % ¹⁰	0,57

9 principales lignes du fonds (%)

ALLIANZ CASH FACILITY FD-I3	9,63
DEUTSCHE WOHNEN DWINI CONV FIX 0.325% 26.07.2024	5,32
STMICROELECTRON A CONV ZERO 03.07.2022	5,14
TOTAL SA FP CONV FIX 0.500% 02.12.2022	5,11
CARREFOUR SA CAFP CONV ZERO 14.06.2023	4,91
BASF SE BAS CONV FIX 0.925% 09.03.2023	4,66
LVMH MOET HENNES MCFP CONV ZERO 16.02.2021	4,32
CELLNEX TELECOM CLNX CONV FIX 0.500% 05.07.2028	4,21
ORANGE BT/A CONV FIX 0.375% 27.06.2021	4,03
Total	47,33

par pays/répartition géographique en % (en fonction de la valeur sur le marché)



Informations complémentaires relatives au fonds

Code Bloomberg	AGBCVWT LX
Code Reuters	ALLIANZGI01

Opportunités

- + Les emprunts obligataires offrent des versements d'intérêts courants de même que des possibilités de plus-values en phase de hausse des marchés d'actions
- + Large diversification au travers de nombreux titres individuels
- + Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active

Risques

- Moins-values sur obligations convertibles en cas d'augmentation des taux, ainsi que dans une certaine mesure en phase de repli boursier
- Les obligations convertibles comportent un risque de volatilité, de marchés illiquides et de perte en capital supérieur par rapport à des obligations d'État. La volatilité des parts du Fonds peut être fortement accrue.
- Participation limitée au potentiel des titres individuels
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres et de gestion active

EXCLUSIVEMENT DESTINÉ AUX DISTRIBUTEURS DE FONDS ET AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS

- 1) © 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu et sont protégées par les droits d'auteur (2) ne peuvent pas être reproduites ou diffusées à des tiers ; et (3) ne font l'objet d'aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance passée ne saurait garantir la performance future. Une notation Morningstar est octroyée aux fonds disposant, au sein d'une même catégorie, d'au minimum trois années d'existence. Ces notations reposent sur la performance de long terme pondérée des risques nette des frais de gestion. Les notations Morningstar se présentent sous la forme d'étoiles qui sont octroyées mensuellement : Top 10% : 5 étoiles ; suivants 22,5% : 4 étoiles ; moyens 35% : 3 étoiles ; suivants 22,5% : 2 étoiles ; floppé 10% : 1 étoile. Une notation, une note ou un prix n'est pas garanti dans le temps et ne préjuge pas de la performance future.
- 2) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine.
- 3) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 4) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 5) Le delta est la sensibilité du prix théorique aux variations de l'action sous-jacente
- 6) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 7) La ventilation se fonde sur la meilleure notation disponible pour chaque titre. Les données publiées par le fournisseur d'indice reposent sur des notations moyennes et peuvent être différentes.
- 8) Représente le rendement potentiel le plus faible qu'un investisseur pourrait obtenir en théorie sur l'obligation jusqu'à l'échéance si elle est achetée au cours actuel (hors défaut de l'émetteur). Le rendement actuariel le plus défavorable (yield to worst) est déterminé à partir des hypothèses les plus pessimistes, en calculant les rendements qui seraient obtenus si les clauses de ces hypothèses, telles que le remboursement, le rachat anticipé ou l'amortissement échelonné, sont utilisées par l'émetteur (hors défaut). Il est considéré que les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance et les intérêts perçus sont réinvestis aux mêmes conditions. Le calcul a lieu avant prise en compte des opérations de couverture de change. Le rendement actuariel le plus défavorable est une caractéristique du portefeuille. Il ne correspond pas au revenu réel du fonds. Les frais facturés au fonds ne sont pas pris en compte. Le rendement actuariel le plus défavorable ne peut donc pas être considéré comme un indicateur fiable des performances futures d'un fonds obligataire. Les prévisions ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- 9) La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici. Elle peut éventuellement donner lieu au paiement par la société de gestion d'une commission de distribution au profit du distributeur.
- 10) TER (ratio du coût total) : total des coûts (hors frais de transaction) mis à la charge du fonds pendant l'année écoulée.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions courtes) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. Allianz Convertible Bond est un compartiment de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans la devise de base peut être soumise à une volatilité accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment et pourrait être plus élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. Les avis et opinions exprimés dans la présente

communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables, mais elles n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. L'exactitude ou l'exhaustivité de ces données/informations ne sont pas garanties et toute responsabilité en cas de perte directe ou indirecte découlant de leur utilisation est déclinée, sauf en cas de négligence grave ou de faute professionnelle délibérée. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email au www.allianzgi-regulatory.eu ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Cette communication n'a pas été préparée sur la base des règles applicables prévues pour assurer l'impartialité des recommandations d'investissement ou de stratégies d'investissement et n'est donc pas soumise aux interdictions de traiter avant la publication desdites recommandations. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.